« Les Boërs ont complètement battu, à Kruegersdorp, les troupes de la *Chartered Company* commandées par le docteur Jameson, et les ont forcées à se rendre.
» Le haut commissaire du gouvernement anglais au Cap arrivera à Pretoria demain. »

Télégramme de Guillaume II au président du Transvaal

Berlin, 3 janvier. — L'empereur d'Allemagne a adressé à M. Kruger, président du Transvaal, la dépêche suivante :

« Je vous félicite sincèrement, parce que, avec votre peuple, sans recourir à l'aide des puissances amies, et en n'employant que vos propres forces, contre les bandes armées qui avaient fait irruption sur votre territoire, en perturbateurs de la paix, vous avez réussi à rétablir la situation pacifique et à protéger votre pays contre les attaques provenant du dehors.
» GUILLAUME. »

Le ton de la dépêche de Guillaume II, malgré l'absence de toute allusion à la qualité anglaise des assaillants, est très vivement commenté dans les cercles diplomatiques. Les journaux approuvent chaudement l'initiative du souverain.

Les armements du Transwaal à Berlin

On mande de Johannesburg que le *Star* publie une information suivant laquelle M. Vanzwieten serait parti pour l'Europe comme agent du gouvernement du Transvaal, avec des lettres d'introduction auprès des autorités militaires allemandes.

Il aurait pour but d'engager des officiers allemands au service du Transvaal. Il serait aussi chargé d'acheter des canons Maxim et Nordenfeldt. La maison Krupp a reçu également des commandes du gouvernement.

La presse anglaise

Le *Daily Graphic* s'exprime ainsi : « Les dangers de la situation ne sont pas épuisés. De nouvelles bandes d'Anglais en armes se dirigent sur le Transvaal et à l'heure actuelle, toute la population britannique de l'Afrique du Sud a le sentiment que la cause des Uitlenders a reçu sa consécration par le sang. »

Le *Daily Chronicle* dit : « Jameson a piteusement échoué; il a retardé d'une génération la formation d'une confédération sud-africaine, si même il n'a pas donné naissance au mouvement qui amènera la séparation des colonies d'avec la métropole. »

Le *Times* : « Il faut faire savoir aux Boërs quelles seraient les conséquences inévitables de leur oppression et les exhorter à profiter de cette occasion pour accorder aux Uitlanders un minimum de droits civils. La Grande-Bretagne ne peut permettre de troubles sur les frontières de son territoire colonial. »

La presse Russe

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Les journaux condamnent tous la politique perturbatrice suivie actuellement par l'Angleterre dans toutes les directions. La presse exhorte les gouvernements partisans de la paix à persévérer dans leur entente qui a pour but d'enrayer et de neutraliser cette dangereuse politique dont les conséquences exposent le monde à de menaçantes complications.

L'agent consulaire français à Johannesburg

A propos de notre nouvel agent consulaire à Johannesburg, M. Brochon, la *Libre Parole* dit :

« M. Brochon ne figure pas comme ingénieur sur les annuaires. Y aurait-il indiscrétion à demander où ce bon Français a fait son service militaire ?
» Est-il à l'abri de tout reproche concernant cette conspiration contre l'épargne française, connue sous le nom de « coup des mines d'or » ?
» M. Berthelot, qui a signé la nomination, doit évidemment pouvoir fournir des renseignements. »

UNE ŒUVRE DE RAPPROCHEMENT DES CLASSES

La Corporation épistolaire de jeunes filles à Birmingham

Rien n'est plus égoïste, plus antisocial, plus opposé à ce mode de fraternité que nous nous contentons de graver sur nos monuments, que les rapports entre les différentes classes de la société dans nos grandes villes, cette division presque absolue entre les quartiers pauvres et les quartiers riches, la suppression de tous les contacts amenée par les sacrifices chaque jour plus exigeants faits au luxe et à la vie commode, chacun s'ignorant d'abord, et bientôt après se méprisant, on se haïssant... Il en était autrement autrefois. Les rapports de voisinage, la cohabitation dans de mêmes immeubles, la vie plus stable unissaient le riche et le pauvre par un échange incessant de services et de bons rapports. « Chacun se trouvait avoir ses pauvres, ou du moins ses clients. On se fiait peu aux institutions charitables; on ne se reposait pas sur l'Assistance publique; on ne faisait point l'aumône anonyme; on donnait moins de son argent et plus de son temps et de son cœur. On aidait de ses conseils, de son influence, de son affection des gens que l'on connaissait de toujours. Les petites filles qui avaient ensemble joué à la poupée restaient dans la vie des sortes de camarades...

» L'industrialisme qui a créé les parvenus et les fortunes mouvantes, la suppression des substitutions et des majorats qui a détruit les familles riches et les traditions du patronage, bien d'autres causes encore ont amené parmi nous d'autres mœurs : on ne connaît plus, on tient à peine à connaître ses voisins; on ne s'intéresse plus à leur existence; on ne s'inquiète plus de leurs misères. Les grandes percées de M. Haussmann et de ses imitateurs de province ont refoulé par delà les boulevards extérieurs tous les petits ménages; il y a, dans chaque ville, une ville des riches et une ville des pauvres, qui s'ignorent et ne peuvent plus se connaître. C'est ainsi que dans une société qui avait prétendu détruire les classes (voyez les édits de Turgot et les discours à la Constituante), les classes se sont reconstituées plus nombreuses, plus impénétrables et plus séparées que par le passé. »

Ce n'est nullement un vieillard morose ou un contempteur de notre civilisation qui parle ainsi. C'est M. Challey-Bert, (1) décrivant dans le *Journal des Débats* du 13 décembre une bien touchante institution anglaise qui a précisément pour but de remédier au mal ainsi constaté, et dont nos voisins souffrent tout autant que nous. Notre confrère nous permettra de lui faire encore de larges emprunts, puisque ce sera pour nous le meilleur moyen de faire connaître et peut-être imiter une œuvre d'avance assurée de toutes les sympathies des disciples de Le Play.

Une habitante de Birmingham, miss Isabel Kenward, émue au spectacle des misères morales bien plus encore que matérielles résultant de la séparation entre les classes de sa ville, résolut d'y porter secours en partant du principe que voici. Dans notre société moderne, nous voulons, pour économiser notre temps, ou plutôt pour étendre notre action, agir sur trop de monde à la fois. Qu'il s'agisse d'une classe d'élèves ou d'une société de secours, c'est presque toujours une seule personne sur qui tout repose, et comme cette personne ne peut être à tous à la fois, son influence reste fatalement insuffisante dans le plus grand nombre des cas. L'idéal serait qu'il y eût un maître par élève, un assistant par assisté. C'est un idéal irréalisable, soit; mais ne peut-on pas admettre qu'à côté de la directrice il y ait des auxiliaires, près de celle qui s'occupe de tous celles qui ne s'occuperont que de quelques-uns ? Voici, par exemple, les ouvrières des manufactures de Birmingham; on les compte par milliers; englobez-les dans une société unique, nulle directrice n'aura assez d'activité pour les connaître toutes et toutes les entendre, les surveiller et les secourir. Mais si l'on pouvait décider les filles de la bourgeoisie à en choisir parmi ces milliers, à en adopter chacune une ou deux, la tâche deviendrait possible et l'on serait tout près d'atteindre à cet idéal qu'on déclarait tout à l'heure irréalisable. Cependant il reste encore plus d'une difficulté à surmonter : comment des jeunes filles du monde pourraient-elles, de nuit, puisque les ateliers ne ferment qu'à six heures, malgré les distances très grandes, et d'une manière habituelle, visiter leurs adoptées ? Miss Kenward a le sens pratique de sa race et elle ne demande pas autant : elle remplace les visites par les lettres et elle fonde la Corporation épistolaire de jeunes filles (*Girl's Letter Guild*.)

« Elle débuta en 1889 de la façon la plus modeste : deux jeunes dames à qui miss Kenward s'était ouverte de ses projets se rencontrèrent un jour chez elle avec deux ouvrières d'un atelier de la ville, et ce fut l'humble début d'une association qui compte aujourd'hui des milliers de membres. Il n'y a pas là de patronage proprement dit; il y a des rapports affectueux comme pourraient en avoir deux sœurs ou deux cousines, la jeune fille du monde étant la grande sœur qui transmet gentiment à l'autre ce qu'on a pu lui inculquer de bon et de sage. Et pas davantage, il n'est entre elles question d'aumône, mais de bienveillance, de conseils, d'indications utiles, voire de bavardages, pourvu qu'on y sente de l'amitié et qu'on y trouve un peu de raison.

« Dans le journal de la confrérie, *The Letter Guild Journal*, miss Kenward revient souvent sur ces lettres. Ecrivez, dit-elle, écrivez régulièrement et demandez qu'on vous réponde ; exigez-le même, comme l'exigerait une amie qui se croirait délaissée. Et que vos lettres ne soient ni vaines, ni pédantes. Parlez-leur de vous, et surtout parlez leur d'elles, de ce qu'elles font et de ce qu'elles pourraient faire. Insistez, *sans en avoir l'air*, sur certaines pratiques bienfaisantes; parlez du savon, ce médecin qui ne coûte rien, de la tempérance, du travail à l'aiguille, etc. Et surtout ne soyez pas protectrices; que ce commerce ait bien une allure d'égalité. Ayez soin de mettre sur vos enveloppes : Miss, suivi du nom propre de votre correspondante, et, dans vos lettres de débuter toujours par : Chère, suivie de son nom de baptême. »

Ce journal de l'œuvre est un auxiliaire précieux, rempli de bons conseils, de recettes pratiques en même temps que d'exhortations morales et religieuses. La grande affaire, c'est de maintenir la régularité des correspondances. La directrice relance discrètement les négligentes, et peu à peu se créent des liens d'affectueuse et efficace confiance. On nous cite des lettres touchantes de quelques ouvrières, pleines d'abandon et de naïveté. L'œuvre a d'ailleurs reçu, sur ces bases essentielles, quelques modestes extensions. Par exemple, toutes ces travailleuses de l'atelier, adorent la mer aussi, la première chose qu'a ambitionnée la confrérie, ç'a été une maison de repos au bord de la Manche.

Et elle l'a eue par une de ces générosités si fréquentes chez les philanthropes anglo-saxons. Les dépenses, d'ailleurs, sont modiques. Les budgets annuels ont depuis 1889 varié entre 50 et 150 livres (1,250 et 3,725 francs), On n'aurait que faire de grosses sommes. « L'efficacité de l'œuvre repose sur ces lettres et sur ces visites, sur le tact et la bonté des uns, sur la douceur et la gratitude des autres ; l'argent ici ne servirait de rien. Une fois l'an, un thé général, avec concert ; tous les trois ou quatre mois, une assemblée ; des écoles du dimanche, des écoles du soir, un fonds de secours pour les malades, voilà les seules manifestations extérieures de la Corporation épistolaire ; mais dans le secret de certaines âmes révoltées s'opèrent d'étranges transformations. Ces déshérités, à leur tour, sentant combien il est doux d'être aimé, cherchent au-dessous d'elles quelqu'un à assister et à aimer, et sur leur maigre salaire, prélèvent de quoi offrir une fois l'an un goûter à des enfants plus pauvres qu'elles. Et ainsi, comme Shakespeare l'avait dit de la clémence, la charité « tombe comme la douce pluie du ciel sur ce qui est placé au-dessous d'elle ; deux fois bénie elle est bonne à celui qui donne et bonne à celui qui reçoit. »

Nous voudrions beaucoup voir se créer à Paris et dans nos principales villes quelque institution analogue, par laquelle bien des blessures se trouveraient adoucies, et bien des maux évités, de ces maux terribles qui mènent au paupérisme endémique et aux luttes sanglantes. On a annoncé dernièrement qu'une réunion de jeunes gens et jeunes filles, présidée par Mlle Lucie Faure, avait eu lieu à l'Elysée et qu'on y avait agité des projets plus ou moins semblables à celui si heureusement réalisé à Birmingham. Nous souhaitons bon succès à cette initiative méritoire. Il y a place chez nous aussi, dit la revue de la *Réforme sociale*, entre les œuvres religieuses ou philanthropiques qui reposent sur l'aumône, et le patronage direct des chefs d'industrie, pour ce patronage intermédiaire qui généralisera l'idée et la pratique de l'union des classes, et contribuera efficacement à refaire une société normale là où on ne distingue à présent que deux camps ennemis. Les âmes qui, puisant dans la religion leurs principes de conduite, se préoccupent d'obéir à la loi de charité, comme les esprits qui gémissent sur un état social des plus mauvais et qui voudraient appliquer les conclusions expérimentales si magistralement développées par Le Play dans cet admirable sixième livre de la *Réforme sociale en France*, sur les rapports privés, pourront trouver des modes d'action peut-être aussi bons, mais ils n'en trouveront pas de meilleurs ou de plus louables que celui de miss Kenward.

(1) M. Challey-Bert est venu tout récemment donner à Roubaix une conférence sur Madagascar lors du tirage de la tombola de la Société des Anciens Sous-Officiers.

NOUVELLES DU JOUR

Un prochain discours de M. Bourgeois, à Lyon

Paris, 3 janvier. — Au banquet de Lyon, M. Bourgeois doit faire un examen de la situation politique. Le *Rappel* de demain assure que le président du Conseil tracera dans ce discours le programme parlementaire que le gouvernement compte faire aboutir, au cours de la session qui va s'ouvrir ; il doit donner aussi des indications assez précises sur les réformes fiscales que le ministre des finances se propose d'intercaler dans le budget de 1897.

Les chantages exercés à propos de M. Max Lebaudy

Paris, 3 janvier. — Le *Figaro* de demain demande où en est l'enquête que le Garde des Sceaux a dû faire ouvrir, dès que le ministre de la guerre lui eut transmis le dossier des chantages exercés à propos de Max Lebaudy. « Nous demandons, encore une fois, les noms », dit notre confrère.

Le prince Victor chez le roi Léopold

Bruxelles, 3 janvier. — Le roi a reçu aujourd'hui le prince Victor. L'entretien a duré une demi-heure.

La médaille de Madagascar

Paris, 3 janvier. — La *Petite République* de demain annonce que la frappe de la médaille de Madagascar ne pourra commencer avant le mois de mars prochain.

D'après une entente entre le ministère de la guerre et le ministère de la marine, le modèle disgracieux adopté pour la médaille coloniale, et emprunté aux décorations allemandes, serait abandonné, on y substituerait l'agrafe de Crimée, en forme de banderolle. On compte faire procéder à la distribution du nouvel insigne vers l'époque de la fête nationale du 14 juillet.

La situation à Madagascar

Paris, 3 janvier. — Les dernières nouvelles de Madagascar représentent, s'il faut en croire un organe officieux, la situation comme considérablement améliorée. Les troubles et les faits de brigandage qui ont été signalés sur divers points, n'ont pris aucune extension. L'ordre est même en voie de rétablissement, à peu près partout, et les résultats obtenus laissent espérer que, sauf quelques cas isolés, la tranquillité ne tardera pas à régner sur toute la surface de l'île.

Les rapatriés de Madagascar

Paris, 3 janvier. — M. le ministre de la guerre a reçu du colonel Baillond le télégramme suivant, daté de Majunga, 28 décembre :

« *Notre-Dame du Salut*, parti aujourd'hui 28 décembre rapatriant 7 officiers et 263 hommes de troupe, militaires et marins, savoir : 30 hommes de la 12e compagnie du génie, 33 de la 13e compagnie du génie, 42 de la 30e section commis d'administration, 35 de la 30e section d'infirmiers, 16 du 3e escadron du train, 4 du 38e d'artillerie, 21 de l'infanterie de marine, 9 des équipages de la flotte, 72 malades alités des hôpitaux, 1 condamné.
» Le service médical est assuré par 4 médecins.
» Escales : Nossi Comba, Marseille. L'escale de Toulon n'a pas été prévue pour activer la rentrée des malades. Les rapatriés de la marine pourraient gagner Toulon par voie ferrée
» Le capitaine du génie Zobel, commandant d'armes à bord, câblera à Port-Saïd les indications habituelles.

Alger, 3 janvier. — L'affrété *Massilia*, rapatriant des troupes de Madagascar, vient d'arriver. Le débarquement sera effectué demain.

La situation des Caisses d'Epargne en 1895

Paris, 3 janvier. — Du *Rappel* de demain :

« La Caisse des dépôts et consignations vient de faire le relevé des opérations de Caisses d'épargne ordinaires pour 1895.
» L'excédent des dépôts sur les retraits n'est, pour la totalité de l'année que de un million 982.888 francs; l'année 1894 s'était soldée par un excédent de dépôts de 38 millions; l'année qui vient de finir n'a donc pas été satisfaisante. »

La défaite des Anglais au Transvaal
L'impression à Londres

Londres, 3 janvier. — On n'a, jusqu'à présent, aucune nouvelle sur la situation au Transvaal, la ligne télégraphique étant encombrée par les communications officielles. Les bruits les plus fantaisistes ont couru, principalement en Bourse. L'opinion publique s'intéresse d'autant plus au sort du docteur Jameson et de ses troupes, *que la plupart des officiers anglais*, sous les ordres du docteur, appartiennent aux plus grandes familles de la Grande-Bretagne.

Les Turcs contre les Druses
Les massacres

Paris, 3 janvier. — D'après une correspondance adressée au *Temps*, de Beyrouth, le 24 décembre, relative à l'agitation des Druses, les troupes turques, au nombre de 25,000 hommes, marchent en trois colonnes vers la montagne des Druses. La lutte promet d'être sauvage du côté des Turcs ; les Druses se défendent en désespérés.

Il y a quelques jours, un des principaux chefs Druses, escorté de 200 turcs, chargés de le protéger, avec 20 de ses soldats, a été massacré par l'escorte turque. Sa tête tranchée a été envoyée à Damas.

De leur côté, les Druses massacrent impitoyablement tous les soldats ennemis isolés qu'ils rencontrent : un capitaine Turc, qui regagnait Damas avec son harem et ses domestiques a été attaqué; enfants et femmes furent égorgés. Un seul fut épargné pour qu'il pût aller dire à Damas le traitement que les Druses étaient décidés à faire subir aux turcs tombant entre leurs mains.

Aux causes de désordres, il faut ajouter l'état lamentable dans lequel se trouvent les troupes turques, déguenillées, manquant de vivres et de vêtements chauds. Aussi ces troupes sont-elles décimées par la maladie; le choléra, notamment y cause de 20 à 30 décès par jour.

L'argent manque complètement dans le pays, à la suite de la crise financière qui sévit avec intensité.

On annonce qu'au sud du désert de Syrie, sur les confins de l'Arabie, le puissant chef des Ouahabites, Ibeyn Rachid, est en pleine insurrection contre le gouvernement du sultan.

L'insurrection cubaine

Madrid, 3 janvier. — Une dépêche officielle de la Havane annonce que les insurgés sont parvenus à pénétrer dans la province de la Havane. Plusieurs colonnes sont parties à leur poursuite. Les lignes télégraphiques et les voies ferrées sont interrompues par les rebelles.

Franco-russe

Brest, 3 janvier. — Les deux télégrammes suivants ont été échangés hier entre l'amiral Kalogueras, commandant la division navale russe, actuellement à Smyrne, et l'amiral Barrera, préfet maritime de Brest :

« Amiral Barrera, préfet maritime, Brest.
» Division navale russe s'empresse d'envoyer félicitations et souhaits chaleureux à l'occasion du nouvel an à Votre Excellence et autorités de Brest, » KALOGUERAS. »

L'amiral a répondu :

« Amiral de Kalogueras, Smyrne,
» Nous nous réunissons tous pour vous remercier de votre bon souvenir et pour vous exprimer, ainsi qu'aux officiers et aux équipages de votre division, nos souhaits cordiaux et notre amitié sincère. » BARRERA. »

La basilique du Sacré-Cœur

En 1895, qui s'achève, les recettes du Sacré Cœur de Montmartre ont été de un million cinquante-huit mille deux cent neuf francs quatre-vingt-quatorze centimes, 12,000 fr. de plus que l'an dernier.

La nullité du mariage d'Etincelle

La première chambre du tribunal civil de la Seine a, aujourd'hui, déclaré nul le mariage contracté à Londres par Henriette Biard avec le baron Double. On sait que Henriette Biard est fort connue sous le pseudonyme d'*Etincelle*. Le jugement refuse même de reconnaître à ce mariage le caractère putatif.

La crue du Rhône

Pont-Saint-Esprit, 3 janvier. — Le Rhône vient de subir une très forte crue, occasionnée par ses affluents l'Isère et l'Ardèche.

Il était hier soir à l'étiage de 4 mètres 80.

Les quais sont sous l'eau. Les riverains s'approvisionnent en bateaux. Les terrains du quartier des Iles sont inondés. Ces inondations porteront un grave préjudice aux terres ensemencées.

On a dû suspendre la navigation pour plusieurs jours.

Les crimes dans l'Isère

Grenoble, 3 janvier. — Les individus qui ont tué, comme nous l'avons dit, l'ancien garde forestier Roux, sont deux anciens douaniers nommés Francoz et Cohard. Ce dernier a été mordu à la main par Roux. La querelle a commencé parce que Roux avait refusé de tendre la main à Francoz. Roux a reçu sept coups de canne à épée et a succombé au bout d'un quart d'heure. Les meurtriers sont arrêtés.

Grenoble, 3 janvier. — L'ouvrier gantier Sauvage qui *était, comme nous l'avons dit, soupçonné d'avoir assassiné* la veuve Orcel, la limonadière de la rue Créqui, *est entré dans la voie des aveux. Il prétend qu'il se trouvait* chez la limonadière avec un de ses amis (dont il n'a pas voulu révéler le nom, mais qu'on croit être un souteneur, nommé Gaschel) lorsque ce dernier frappa la veuve Orcel. Jusqu'à présent, Gaschel, chez qui on a retrouvé une chemise ensanglantée, affirme son innocence. Sauvage devait épouser la veuve, mais celle-ci entendait se marier sous le régime dotal. On a retrouvé chez Sauvage une ceinture bleue tachée de sang.

Gaschet et Sauvage avaient, dit-on, un pressant besoin d'argent.

La disparition des princes abyssins en Suisse

Rome, 3 janvier. — Deux versions circulent sur la disparition des Abyssins. La plus accréditée est la suivante :

Les trois Abyssins étaient confiés à un ingénieur, M. Ilg, chargé de leur éducation. Par différents moyens, M. Traversi réussit à les attirer en Italie. Il les rencontra à Chiasso et les amena à Florence, puis à Rome, où ils ne restèrent que peu de jours.

Il fut décidé de les envoyer à Massaouah à la disposition du général Baratieri, afin de s'en servir comme otages. M. Traversi reçut mission de les conduire à Naples, où ils furent embarqués sur le *Bosforo*.

Aujourd'hui, les journaux officieux ne démentent plus le fait. La *Tribuna* même donne de longs renseignements. Les versions diffèrent suivant les détails.

Ajoutons que le *Bosforo*, sur lequel furent embarqués les Abyssins et qui a également à bord des troupes à destination de Massaouah, est entré dans le canal de Suez.

Les quatrièmes bataillons en Allemagne

Berlin, 3 janvier. — La *Gazette nationale* apprend que lors de la réception qui a eu lieu mercredi, à l'occasion du jour de l'an, l'empereur a parlé d'une façon détaillée de la question des quatrièmes bataillons dont il désire vivement la formation.

L'empereur a dit en outre que l'on devait exécuter aussi cette année de grandes manœuvres dans de vastes proportions.

Les affaires de Turquie

Constantinople, 3 janvier. — Des troubles ont éclaté à Birodjik, près de Diarbékir.

Les insurgés de Zeïtoun occupent encore certaines positions; il se confirme que le gouvernement a accepté l'intervention des consuls pour amener une solution de l'affaire de Zeïtoun.

Ecole des Sciences sociales et politiques
DE LILLE

COURS DE SOCIOLOGIE, PROFESSÉ PAR M. LE CHANOINE JULES DIDIOT — 4e LEÇON

Nous avons vu que le travail, entendu au sens large de toute opération émanant d'un être quelconque et ayant pour but de produire ou de modifier quelque chose, est la base d'une propriété légitime au profit du travailleur, parce que l'œuvre contient une prolongation de la personnalité de l'ouvrier et que tout homme possède sa propre personnalité.

Il convient d'ajouter que le travail seul est capable d'engendrer une véritable propriété, et que, sans lui, la simple occupation, ou la simple possession de fait ne saurait suffire à établir une propriété individuelle absolument indiscutable. Toutefois, il arrive très souvent que la simple possession vaut titre ; exemple : la prescription. Mais c'est en vertu d'une disposition de droit positif divin ou humain. Or Dieu, créateur universel, est le premier travailleur, donc le premier propriétaire; et les législateurs humains sont les ayants-droit, les représentants du législateur divin.

Ayant ainsi terminé tout ce qui est relatif à la notion générale du travail, M. Didiot aborde la question du travail humain. Il le définit : l'emploi simultané, conscient, volontaire et libre, des forces spirituelles et corporelles dont l'homme est doué, soit par nature, soit par grâce, pour la production d'une œuvre qui suppose toujours quelque matière préexistante. Analysons les éléments de cette définition.

1° *Le travail humain est un emploi de forces* ; ce n'est pas nécessairement une fatigue, un effort, une peine. Il y a des gens que le travail ne fatigue nullement, pour qui même il est un véritable plaisir. — Cela est vrai surtout du travail intellectuel

2° *C'est un emploi simultané des forces spirituelles et corporelles.* — Il n'y a pas de travail humain purement spirituel. L'homme ne peut travailler, même intellectuellement et moralement, sans la collaboration de son être corporel : ainsi, quand nous pensons, nous faisons un travail spirituel, mais nous avons besoin pour cela du cerveau, organe de notre corps matériel.

3° *C'est un emploi conscient, volontaire et libre des forces humaines.* — Sans intelligence et sans volonté consciente, il n'y a pas de travail vraiment humain. il n'y a qu'un travail purement physique, purement animal. Tels sont, par exemple, le travail de la digestion, celui de la respiration, d'autres encore qui se passent pourtant à l'intérieur du corps humain.

En outre, un travail même intelligent et conscient, n'est pas un travail véritablement humain, s'il lui manque la liberté, parce qu'alors il est sans responsabilité, sans mérite ni démérite; l'esclave qui travaille en maudissant son maître n'accomplit pas un travail humain au sens véritable de ce mot.

4° Les forces employées sont des forces de nature ou des forces de grâce, comme la foi, la charité, dont le rôle est très réel et très important, même dans l'ordre naturel.

5° Enfin, le travail humain n'est jamais complètement créateur, ni complètement destructeur. Il lui faut un sujet, une matière préexistante qu'il pourra seulement transformer ; aussi a-t-on pu dire très justement à ce point de vue que rien ne se perd, ni ne se crée.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,75
100 cartes ivoire gravure	2,75
100 cartes ivoire deuil	3,00
100 cartes ivoire deuil, gravure	4,00
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	2,25
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	3,25
Même boîte deuil, imprimées	3,75
» » » gravure	4,75

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette, Anti-Socialiste rédigé en flamand et français.

Beau choix de Papiers à Lettres.

depuis 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ; 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes.

Bulletin Météorologique

Roubaix, Samedi 4 janvier 1896

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
Minuit	4° au-dessus	777 m/m	Beau temps
1 heure matin	3° »	777 m/m	»
3 h.	3° »	778 m/m	»

Paris. — Vendredi 3 janvier 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Le baromètre descend sur le centre et l'ouest du continent et les fortes pressions se retirent dans le Sud et le Sud-Est. Un minimum s'est avancé vers le Nord de la Scandinavie jusque vers le golfe de Riga (755 mm.). Le vent est faible ou modéré d'entre E. et S. sur nos côtes, faible du S. en Irlande. Des neiges ou pluies sont tombées dans le nord du continent, ainsi que sur les Iles-Britanniques.

En France aucune pluie n'est signalée. La température se relève rapidement en Allemagne, elle s'abaisse presque partout ailleurs. Elle était ce matin de — 17° à Haparanda, — 11° à Vienne, — 3° à Clermont, + 1° à Paris, 6° à Madrid, 14° à Alger. On notait + 2° au puy du Dôme, — 4° au mont Ventoux et au pic du Midi. En France, le temps va rester brumeux ou nuageux, avec température voisine de la normale dans le Nord et l'Est, en hausse dans l'Ouest et le Sud. A Paris, hier, ciel couvert, brumeux. — Moyenne d'hier, 2 janvier, 2°5, supérieure de 0°3 à la normale. Depuis hier midi, température maxim. : 4°7 ; minimum de ce matin : 0.9. Baromètre, à sept heures du matin : 768 mm. 2. A la tour Eiffel, max. : 3°8; min. — 2°4. — Le Caire, (Ghesireh palace) hier, 21°. — Temps chaud.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La retraite de M. Claude Cazes, rédacteur en chef du « Réveil du Nord. — M. Siauve Evausy, rédacteur en chef de l' « Egalité, » succède à M. Claude Cazes. — Le *Réveil du Nord* annonce que son rédacteur en chef, M. Claude Cazes, a résigné ses fonctions, obéissant ainsi à des convenances personnelles. La rédaction du *Réveil*, après avoir rappelé les dix-huit années de combat de M. Cazes, se hâte de dire qu'il n'en reste pas moins un dévoué et fidèle adepte de la politique qu'il a soutenue au *Réveil*.

La rédaction du *Réveil* annonce ensuite que « le citoyen » Siauve-Evausy, rédacteur en chef de l'*Egalité*, ex- » rédacteur en chef de la *Question Sociale* et du *Peuple* » de Bordeaux, ancien secrétaire général du *Peuple* de » Lyon, membre du Parti ouvrier Français depuis 1887, » prend à dater de ce jour la rédaction en chef du *Réveil* » *du Nord*. »

D'autre part, sous ce titre : *Claude Cazes*, M. Ed. Delesalle retrace, dans le *Réveil*, au nom de ceux qui, avec M. Cazes, ont contribué à la fondation de ce journal, les principales phases de son existence de journaliste. Il rappelle comment, en 1889, le *Réveil* fut fondé :

« Claude, dit-il, alors rédacteur en chef du *Progrès*, voulut, avec l'appui de quelques actionnaires, accentuer dans le sens radical la politique de ce journal. Avec l'assentiment d'une assemblée générale, le conseil d'administration empêcha cette tentative, et Claude fut mis en demeure de céder la place.
» Ceux qui l'avaient appuyé voulurent lui remettre en main la plume ainsi brisée, et le 3 novembre 1889 le *Réveil* fut fondé. »

Après avoir rendu hommage au talent de M. Cazes, M. Delesalle, termine ainsi :

« Il appartenait à l'un de ceux qui l'ont admiré et suivi, de lui rendre cet hommage et d'expliquer ainsi des regrets qui ne sont adoucis que par la certitude de trouver dans notre ami Siauve-Evausy, son successeur, la même énergie et la même honnêteté, secondées par un égal talent. »

Enfin l'*Egalité* annonce que la rédaction, l'administration, la composition et les divers services du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité* offriront, dimanche prochain, un banquet à M. Claude Cazes, banquet qui sera présidé par M. Siauve Evausy.

Une réplique de M. Henri Deschamps. — Nous recevons la lettre suivante :

« Roubaix, le 3 janvier 1896.
» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,
» Vous avez publié une lettre du citoyen Catrice et une protestation du citoyen Thérin, j'y répondrai en peu de mots.
» Il importe peu que le citoyen Catrice soit allé prendre la femme en question dans la rue ou dans une maison voisine, l'essentiel c'est que l'ex-président des rentreurs reconnaisse que c'est lui qui l'a amenée au lieu de la réunion.
» Il prétend que la porte d'entrée était ouverte; c'est faux.
» Elle était fermée à clef; il n'a pu pénétrer qu'en opérant une pesée sur la porte et en faisant sauter le pêne.
Le conseiller Thérin affirme qu'il n'a pas demandé à ses amis s'ils étaient munis de leurs casse-têtes.
» Il a si bien posé cette question que l'un d'eux a répondu en montrant le poing : « Mi le v'là min cassetête. »
» Je maintiens donc toutes mes affirmations ; vos lecteurs apprécieront.
» Agréez l'expression de mes sentiments distingués,
» HENRI DESCHAMPS. »

Retour d'un soldat de Madagascar. — Vendredi, à une heure du matin, est rentré à Roubaix, un soldat du 200e de ligne, Louis Buisine dont les parents habitent, rue de Tourcoing, cour des Quatre Jumeaux.

Ses parents et ses amis l'attendaient à la gare; Louis Buisine paraît jouir d'une excellente santé. Il a fait toute la campagne de Madagascar et a accompli sa période militaire.

La « Bouchée de Pain » et le « Refuge de Nuit ». — Dans la journée de vendredi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 515 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 2065 soupes ont été distribuées aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 29 lits ont été occupés.

Le vol de montres de la rue du Fontenoy. — *Une arrestation à Tournai.* — On se rappelle que des voleurs audacieux ont, il y a quelque temps, brisé la devanture d'un horloger de la rue du Fontenoy et enlevé une assez grande quantité de montres.

On a arrêté dernièrement à Tournai un individu, Alfred Boulinguier 21 ans, colporteur, né à Armentières au moment où il mettait en vente dans un estaminet, une montre volée à Roubaix.

Cet individu qui avait dans sa poche, quatre autres montres, a été remis, vendredi matin, par les gendarmes belges entre les mains de la gendarmerie de Lannoy et conduit à Lille à la disposition du parquet.

Une arrestation pour vol d'une montre. — Un jeune homme de 17 ans, Etienne Carpreaux, journalier, a été arrêté, vendredi soir, sous l'inculpation de vol d'une montre en argent, au préjudice d'un membre de sa famille, chez qui il habitait, boulevard de Colmar.

Après avoir subi un interrogatoire de M. Squivée, commissaire de plice, Etienne Carpreaux a été écroué au dépôt central.

Un autre vol de montres. — Un tisserand de la rue de la Perche (fort Sion), M. Auguste Verman, âgé de 69 ans, faisait jeudi, à 7 heures du soir, la rencontre, près de l'église du Saint-Sépulcre, d'une femme qui lui demanda l'heure qu'il était. A peine M. Verman avait-il retiré la montre de son gousset, que la femme la lui arracha des mains, et prit la fuite. En voulant la poursuivre, le vieillard fit un faux pas, et tomba; quand il se releva, la voleuse avait disparu.

M. Verman n'a eu d'autre ressource que d'aller, vendredi matin, conter son aventure à M. Broigne, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Un vol avec effraction rue de Cartigny. — Dans la soirée de mercredi, 1er janvier, M. Jean Tiberghien, marchand de beurre, rue de Cartigny, près du pont de la Vigne, était sorti, avec sa famille, pour faire ses visites.

Le soir, vers neuf heures, la belle-sœur de M. Tiberghien passant devant la maison, vit de la lumière au premier étage; la grand'porte était même entr'ouverte, et sa petite fille qui l'accompagnait lui dit : « Maman, ma tante n'est pas encore couchée. » Mais tous deux passèrent outre...

A dix heures et demie, M. Tiberghien rentrait; quand il voulut ouvrir la porte, après avoir fait jouer la serrure il fut très étonné de sentir que le verrou était fait.

Il eut aussitôt le pressentiment qu'il avait été victime d'un vol. Il voulut alors pénétrer chez lui par la grand'porte qui résista aussi aux poussées, car une barre de fer y était arc-boutée.

Il fut donc obligé de prendre le même chemin que les voleurs, c'est-à-dire de franchir le mur de clôture de la cour.

M. Tiberghien trouva une vitre cassée à la porte de sa véranda ; on avait pu ainsi saisir la clef qui se trouvait sur la serrure et ouvrir la porte.

Les voleurs, à l'aide de pesées successives, ont enlevé dans un buffet secrétaire de la salle à manger une somme de 140 francs en billon ; puis, dans le magasin, ils ont descellé le marbre qui couvre le comptoir et pris dans le tiroir une soixantaine de francs. Une balance, d'une valeur de cent francs, placée sur le comptoir, a été trouvée sur le parquet complètement brisée ; les voleurs l'auront propablement fait tomber par mégarde en soulevant la plaque de marbre.

Les audacieux malfaiteurs ont également visité le premier etage où ils ont fracturé quelques meubles. Deux bagues en or estimées 50 fr. ont été enlevées, ainsi que deux chemises blanches prises dans la malle du domestique.

Une plainte a été portée entre les mains de M. Chapé, commissaire de police de la rue St-Joseph.

Un audacieux escroc. — Un inconnu se présentait, vendredi, vers neuf heures du matin, chez Mme Bourgois, marchande de volailles, 40, rue de l'Epeule, et, se disant envoyé par son maître, M. L..., demandait qu'on lui livrât un lièvre et un poulet. Mme Bourgois s'empressa de servir l'envoyé de M. L... Le lièvre et le poulet furent mis dans un panier, que la servante de Mme Bourgois fut chargée de porter. A l'extrémité de la rue de Lille, l'inconnu dit à la servante qui l'accompagnait de lui remettre le panier, et d'attendre son retour. L'attente fut longue ; aussi la servante de Mme Bourgois se décida-t-elle, au bout de deux heures, à rentrer chez sa maîtresse. Quand Mme Bourgois fut mise au courant de ce qui s'était passé, elle ne douta pas qu'elle avait été victime d'un escroc, et s'empressa d'aller déposer une plainte entre les mains de M. Broigne, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Est-ce un incendiaire ? — Tout porte à croire que non. Cependant, nous croyons devoir consacrer quelques lignes à la menace qu'a faite un inconnu à M. Edouard Dumery, cabaretier, rue Basse-Masure, à Roubaix. Vers onze heures, jeudi soir, un homme, tête nu, vêtu seulement d'un gilet et chaussé de sabots, faisait irruption dans l'estaminet tenu par M. Dumery, et demandait à boire. Pour deux raisons, M. Dumery refusa de servir ce client à peine vêtu, — ce qui est au moins extraordinaire en cette saison. L'homme était légèrement pris de boisson, — et l'heure de la retraite avait sonné.

— Vous ne voulez pas me servir ? dit l'inconnu. Alors, vous êtes un vaurien, une canaille !... Donnez moi du feu pour allumer ma pipe !

M. Dumery ne refusa pas ce service, mais intima l'ordre à son étrange visiteur de sortir au plus vite. Celui-ci obéit en maugréant, puis, une fois dans la rue, dit à M. Dumery :

— C'est bien !.... On parlera de moi demain, dans le *Journal de Roubaix*, car je mettrai, cette nuit, le feu chez vous, et aussi à l'église des Pères, vos voisins !....

Et il disparut. Cet homme n'a mis le feu nulle part ; mais M. Dumery était si peu rassuré, qu'il a veillé pendant toute la nuit.....

Une femme qui tente de se suicider en se jetant dans le canal. — Un terrassier, M. Vital Vanhouck, âgé de 33 ans, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 136, se trouvait, jeudi après-midi près du pont du Beau-Chêne, quand il vit arriver une femme, jeune encore, qui semblait très inquiète. Elle jetait des regards furtifs à droite et à gauche, comme si elle avait craint d'être vue. Au bout de quelques instants, se croyant seule, cette femme se jeta dans le canal.

M. Vanhouck n'hésita pas : il se mit à l'eau, et saisissant la désespérée par les vêtements, parvint à la ramener sur la berge. Puis il la conduisit à l'estaminet voisin, « Au Repos des Pêcheurs », où d'excellents soins lui furent donnés.

Cette femme a déclaré se nommer Marie Deconinck, épouse Vankoite, âgée de 36 ans, habitant le hameau du Touquet, à Wattrelos. Elle a dit avoir voulu se donner la mort, afin d'échapper aux mauvais traitements que lui faisait subir son mari. Quand elle a été tout à fait remise, Mme Vankoite a été reconduite à son domicile.

Au lendemain du jour de l'An. — Dans les estaminets. — Il n'y a pas de fête sans lendemain... Et ce lendemain est toujours, pour certaines gens, qui ne sont pas remis des libations de la veille, l'occasion d'aller, dans les estaminets, faire du tapage, — au lieu de travailler, comme les autres...

Dans l'après-midi de jeudi, deux tisserands, Pierre Bogaerts, 23 ans, rue de Tourcoing, et Gustave Lemaire, 28 ans, rue de la Halle, se présentaient, ivres, chez Mme Hostine, rue du Grand-Chemin, et à peine entrés, brisaient un carreau de vitre, estimé 2 francs, sur leur refus de payer le verre cassé, l'agent Soufflet les a arrêtés et emmenés au dépôt de la rue des Arts.

— Plusieurs individus, pris de boisson, faisaient aussi, jeudi, à quatre heures du soir, irruption dans l'estaminet tenu par M. Henri Dewitte, rue du Cartigny, et demandaient à boire. Le cabaretier s'y étant refusé, les clients témoignèrent de leur dépit, en brisant cinq carreaux de vitre. A l'arrivée de la police, tous avaient quitté la place, et il a été impossible de retrouver un seul d'entre eux.

Un accident au tramway. — Le tramway électrique passant, jeudi, à 7 heures 1/2 du soir, rue du Grand-Chemin, a été accroché par un camion de MM. Goupil frères. Le marche-pied du tramway a été brisé, mais les voyageurs en ont été quittes pour un instant de frayeur.

Un garçon de quatre ans perdu. — Dans l'après-midi de mercredi dernier, on a amené au poste central de police, un petit garçon âgé de quatre ans.

L'enfant a déclaré qu'il s'appelait Julien et on n'a pu tirer de lui aucun renseignement pouvant permettre de trouver le domicile de ses parents.

Il a la figure pleine, les cheveux et les sourcils blonds: il est coiffé d'un béret et vêtu d'un pardessus, d'une blouse noire à raies blanches; le pantalon noir est raccomodé avec des pièces grises; la chemise blanche, sans col, se boutonne derrière; il porte des bas noirs et des bottines à boutons.

Il dit que sa grand-maman Elisa est partie avec sa mère, sur le bateau. Cet enfant, gentil et gai comme un pinson, joue au poste où il est l'objet des soins de tous les agents.

Arrestation d'un expulsé. — La police a procédé, vendredi soir, à cinq heures, rue du Grand Chemin, à l'arrestation d'un apprêteur, Alphonse Desmet, âgé de 22 ans, demeurant à Courtrai, pour infraction à un arrêté d'expulsion en date de novembre dernier.

Les Prévoyants de l'Avenir. — Situation au 31 décembre : capital, 15.744.937 fr.; sociétaires, 194.400 ; sections, 1.145. La recette de dimanche 5 courant étant très laborieuse, les sociétaires sont priés de venir dès l'ouverture du bureau, soit 10 h. du matin, au siège social, Hôtel des Pompiers.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

Croix. — *Bénédiction d'un drapeau.* — Le club des *Frangins* qui a son siège chez Mme veuve Leclercq, place de Croix, fera bénir son drapeau dimanche prochain, pendant la messe de 10 heures, en l'église St-Martin. La société des frangins compte deux années d'existence,

Wasquehal. — Mercredi soir, on avait trouvé un individu du nom de Haquette, ouvrier journalier, couché au pied d'une meule de paille, près de la ferme Honoré, chemin du Triez à Wasquehal. Comme cet individu se trouvait en état d'ivresse, il fut conduit à la prison municipale, puis mis en liberté.

— *L'affaire de la « Betaline ».* — Nos lecteurs se souviennent du conflit qui s'est élevé, dernièrement entre la maison Desvilles, de Paris, et plusieurs petits commerçants de Roubaix et des communes avoisinantes, qui, croyant accepter en dépôt un produit dit « Betaline », avaient, en réalité, signé une déclaration d'achat. Prétextant que leur bonne foi avait été surprise, ces commerçants se sont refusés à payer les traites que leur a fait présenter la maison Desvilles; mais, traduits devant le tribunal de commerce de la Seine, tous furent condamnés par défaut.

Forte de ce jugement, la maison Derville avait fait mettre la saisie chez plusieurs d'entre eux, notamment chez M. Vivier, peintre à Wasquehal. Mais celui-ci, ainsi que les autres saisis, avait porté plainte à M. le procureur de la République à Lille, et les poursuites avaient momentanément été arrêtées. Les affiches apposées, par ministère de Me Desprez, huissier à Lille, furent même enlevées, et M. Vivier croyait pouvoir attendre le résultat de l'enquête ouverte par la police, quand Me Desprez, se présentant à nouveau chez lui, le mit en demeure de payer, M. Vivier s'y refusa, et Me Desprez fit alors placarder, à sa porte, une affiche annonçant la vente, pour le dimanche 12 janvier.

M. Vivier déclare qu'il préfère laisser vendre son mobilier, *plutôt que de payer une somme de 675 francs qu'il affirme ne pas devoir.*

Quant au résultat de l'enquête ordonnée par M. le Procureur de la République à Lille, il n'est pas encore connu.

Quoiqu'il en soit, M. Vivier et sa famille, si la vente annoncée a lieu, seront réduits à la plus profonde misère.

— *Découverte dans le canal.* — Vendredi vers 7 heures du matin, le meunier de Wasquehal M. Florian Delefolly a retiré du canal, près le pont du Moulin, le cadavre d'un très beau mouton hollandais; il ne paraît pas avoir séjourné plus d'une journée dans l'eau.

On ne sait à quoi attribuer cette trouvaille à cet endroit.

Lannoy. — *Le banquet des garde-champêtres du canton — Nomination du « colonel ».* — Il est de coutume, dans le canton de Lannoy, que les gardes-champêtres se réunissent, chaque année, le premier jeudi du mois de janvier. Ils vont, comme ils disent, « étrenner » M. le Juge de Paix, l'huissier, et la gendarmerie; puis a lieu le banquet, chez M. Pluquet. De plus, cette année, ils ont élu celui qu'ils appellent leur « colonel », l'ancien étant décédé. M. Poulain de Gruson, a été élevé à ces fonctions honorifiques.

ENRHUMÉS ! — Prenez le sirop pectoral DELABARRE. il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme.** — Le flacon : 1 fr. 50, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 879

Les abonnés des Bains Saint-Antoine, dont leur abonnement ne serait pas échu sont priés de bien vouloir passer chez M. Lepers, rue St-Antoine, 62, jusqu'au 15 courant pour le remboursement de la différence. 1005

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Les conférences populaires du samedi. — En raison des fêtes du nouvel an, il n'y aura pas de conférence ce soir, samedi, à la « Maison commune »

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37901

FEUILLETON DU 5 JANVIER 1896. — N° 164

LA PORTEUSE DE PAIN

PAR XAVIER DE MONTEPIN

TROISIÈME PARTIE

MAMAN LISON

LIII

Le Lyonnais termina sa chanson au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

On trinqua de nouveau.

— Au Dijonnais. — dit le Tourangeau. — C'est le tour du Dijonnais !!

— Oui... oui... oui...

Et sur l'air des lampions, les convives répétèrent en tapant des pieds :

— Au Dijonnais... au Dijonnais...

Ovide se leva et, sans cesser de regarder la porteuse de pain, il entama une gaudriole empruntée au répertoire de l'Alcazar d'hiver.

Au milieu du deuxième couplet il s'arrêta et passa la main sur son front.

La mémoire paraissait lui faire brusquement défaut.

LIV

— Te voilà en plan, ma vieille ?... — fit le Lyonnais avec un gros rire. — Bois un coup, tu te souviendras...

Mais Ovide ne cherchait pas les derniers vers du couplet interrompu.

Un nuage venait de s'étendre tout à coup sur sa pensée.

L'effet de la liqueur canadienne commençait à se produire.

Marianne, prise d'une émotion instinctive, le regardait avec une sorte d'effroi.

Les deux agents de la sûreté, les coudes sur la table, dressaient l'oreille.

— Est-ce l'incident annoncé ? — se demandaient-ils.

— Ça sera-t-il pour aujourd'hui, Dijonnais ? — criait-on de toutes parts. — Vas-tu te remettre à chanter ?

Ovide promena lentement autour de lui un regard sans expression.

— Chanter... — répéta-t-il d'un ton singuler et d'une voix méconnaissable, — il s'agit bien de chanter.

Une stupeur générale envahit les convives à la vue de l'étrange attitude de Soliveau et de ses yeux démesurément ouverts.

— Ah ! çà, mais, est-ce qu'il devient fou ?... — dit la maîtresse de l'établissement.

— Ce n'est pas moi qui suis fou... — répondit le misérable. — c'est vous, mes braves gens...

Et il accompagna ces paroles d'un long éclat de rire.

— Voyons, voyons, — fit la patronne en s'approchant du Dijonnais, — remettez-vous, revenez à vous, monsieur Pierre Lebrun...

— Vous voyez bien que vous êtes folle, vous, la grosse !! — répliqua le pseudo-baron de Reiss. — Je ne m'appelle pas Pierre Lebrun... Je m'appelle Ovide Soliveau... Je ne suis pas ouvrier boulanger, je suis bourgeois, je vis de mes rentes, grâce à mon cousin millionnaire dont vous avez tous entendu parler... mon cousin Paul Harmant...

En entendant ce nom, Jeanne Fortier tressaillit et devint très pâle.

Tout le monde s'était levé.

On faisait cercle autour d'Ovide, on la regardait avec surprise, on l'écoutait avec inquiétude.

Il poursuivit :

— Paul Harmant... vous savez bien... Le mécanicien fameux... le grand constructeur de Courbevoie... Je vous ai dit que c'était mon cousin... Eh bien ! pas du tout... Nous ne sommes parents ni d'Eve, ni d'Adam... C'est tout bonnement un voleur, ce notable personnage... un voleur, un incendiaire et un assassin... parole d'honneur ! — Nous avons fait connaissance il y a vingt et un ans, entre l'Angleterre et l'Amérique, sur le paquebot le *Lord-Maire*... — Il se sauvait de France parce qu'il venait de commettre toute une ribambelle de crimes, le gaillard ! — Il allait à New-York... — Il avait pris un nom de fantaisie... celui de mon cousin Paul Harmant, décédé depuis peu .. — Je l'ai pincé au demi-cercle, moi, très malin, et depuis vingt et un ans, pour acheter mon silence, il me laisse puiser dans sa caisse... — Inépuisable, sa caisse ! ! plus on y prend, plus il en reste ! une tranche du Pérou, quoi ! — Oh ! il en a, des millions, mon cousin Paul Harmant, qui n'est pas mon cousin, qui ne se nomme pas Paul Harmant, et qui de son vrai nom s'appelle Jacques Garaud !

— Jacques Garaud, — répéta la porteuse de pain, affolée, éperdue, en s'élançant vers Ovide et en lui prenant le bras, — vous avez dit que Paul Harmant se nommait Jacques Garaud ?... Vous avez bien dit cela, n'est-ce pas ?...

Les yeux de Soliveau devenaient étincelants ; — les traits se crispaient.

— Oui, je l'ai dit... — répliqua-t-il, — je l'ai dit et je le répète... Jacques Garaud, le voleur, l'incendiaire et l'assassin, Jacques Garaud, qui a tué son patron Jules Labroue à Alfortville, il y a vingt et un ans ! . — Ah ! il ne se doutait guère, dans ce temps-là, que je découvrirais tout celu... Mais je soupçonnais quelque chose, et je lui avais versé, comme à toi, Lise Perrin, la liqueur canadienne, qui force les gens à parler même quand ils n'en ont pas envie !... Aussi, tu vas bavarder, ma vieille... bavarder comme une pie borgne...

— Moi ? fit Jeanne croyant sentir sa raison s'égarer. — Que veut-il dire ?...

— Il veut, dire, — réplìqua Marianne, — qu'il avait préparé pour vous une liqueur diabolique, et que c'est lui qui vient de la boire...

Ovide n'écoutait pas.

Les yeux injectés de sang, le corps secoué d'un tressaillement convulsif, il poursuivit :

— La liqueur canadienne... la liqueur qui a forcé Jacques Garaud à parler, et qui va te faire avouer, tout haut, devant tout le monde, que tu n'es pas Lise Perrin... que tu es Jeanne Fortier.

— Taisez-vous ! ! — Taisez-vous ! ! — cria la porteuse de pain avec une épouvante inouïe...

— Jeanne Fortier, — continua Soliveau, — Jeanne Fortier dont j'ai voulu tuer la fille... Jeanne Fortier que j'ai tenté vainement d'écraser sous l'échaudage de la rue Git-le-Cœur, Jeanne Fortier condamnée à la réclusion perpétuelle et évadée de la maison centrale de Clermont ! !

Un cri d'effroi s'échappa de toutes les poitrines.

Un sentiment de répulsion se peignit sur tous les visages, et le cercle formé autour de Jeanne et de Soliveau s'élargit.

Mais déjà la porteuse de pain avait envisagé la question sous son vrai jour.

— Ah ! misérable, — dit-elle en relevant la tête. — Misérable ! — Tu crois me perdre et tu me sauves !...

— Jeanne Fortier, condamnée pour incendie, pour vol et pour assassinat, c'est toi ! — hurla le Dijonnais.

— Oui, c'est moi, c'est bien moi, — s'écria Jeanne Fortier, — que dans ton aveuglement tu viens de réhabiliter ! — Oui, mes amis, je suis Jeanne Fortier, Jeanne la condamnée, Jeanne l'évadée... — Mais j'avais été condamnée pour les crimes commis par Jacques Garaud, vous en avez entendu l'aveu de la bouche de cet homme !... Mais si je me suis évadée, c'est pour retrouver mes enfants, ma fille, qu'il a voulu assassiner comme moi ! — J'ai des témoins de tes paroles, misérable, et ils sont nombreux ! — Grâce à toi, j'obtiendrai ma réhabillitation ! — Grâce à toi, je ne laisserai point a mes enfants un nom déshonoré !

La porteuse de pain ajouta, après un silence :

— Vous savez maintenant qui je suis, mes amis... Vous connaissez ma vie, mes malheurs... jugez-moi ! — Me condamnez-vous ?

Tout le monde courut à Jeanne, toutes les mains se tendirent pour serrer la sienne.

Ovide, lui, venait de tomber sur une chaise et se débattait dans une violente crise nerveuse...

A cette minute précise, les agents de la sûreté écartèrent la foule qui se pressait autour de maman Lison, et l'un d'eux lui dit, en lui mettant la main sur l'épaule :

— Jeanne Fortier, évadée de la prison de Clermont, je vous arrête au nom de la loi !.

— Vous m'arrêtez !... — balbutia la malheureuse femme anéantie.

Un murmure de colère gronda autour des agents.

Le Lyonnais s'avança.

— Arrêter maman Lison, la plus brave femme qu'il y ait au monde, s'écria-t-il, — jamais ! !

— Obéissez à la loi ! Laissez nous faire notre devoir... — reprit l'agent.

— Jamais ! — répéta-t-on de toutes parts.

— Si vous voulez arrêter quelqu'un, empoignez ce gredin, — fit le Tourangeau en désignant Ovide, — mais ne touchez pas à maman Lison...

— Il faut que force reste à la loi...

— Non ! non ! !

— Allons, filez, maman Lison... filez vite ! ! — glissa le Lyonnais dans l'oreille de Jeanne. — Ne vous laissez pas prendre... — Vous avez à travailler pour le bonheur de vos enfants...

Un groupe compact se forma aussitôt, entourant la porteuse de pain et la poussant vers les cuisines où se trouvait une issue donnant sur la rue voisine.

Les agents, voyant qu'il ne pouvaient l'emporter contre tous, n'essayèrent point la lutte.

Ovide Soliveau, dont la crise nerveuse grandissait, tomba sur le plancher en se débattant...

— Il paraît bien malade, — fit la servante Marianne en la regardant d'un air de profond dégoût. — Qu'il crève comme un chien... il ne l'aura pas volé !...

— Non... non... — réplìqua l'un des agents, — il est essentiel que cet homme vive et qu'il puisse répéter au juge d'instruction les aveux que nous venons d'entendre... — Un médecin... vite un médecin...

— Il y en a un dans la maison... — dit la patronne, — le docteur Richard... — Marianne, courez le chercher...

— Oui, bourgeoise...

La servante sortit en courant.

Ovide se tordait comme un serpent coupé. — Sa tête donnait de grands coups sur le plancher.

L'écume lui sortait de la bouche.

On l'entourait avec terreur.

Marianne rentra avec le médecin.

Celui-ci s'approcha vivement d'Ovide et, après l'avoir regardé, recula en s'écriant :

— Lui !... lui !...

— Vous connaissez cet homme, monsieur le docteur ? — demanda l'un des policiers.

— Oui, monsieur.

— Je suis agent de la sûreté... — Pouvez-vous me dire son vrai nom ?

— Ovide Soliveau... — C'est un misérable.

— Va-t-il mourir ?

— Non, monsieur... il n'est pas en danger...

(*A suivre*) XAVIER DE MONTEPIN.

PRIME A NOS LECTEURS

La prime que nous offrons aura sa place marquée dans toutes les familles abonnées au JOURNAL DE ROUBAIX *C'est le plus intéressant cadeau que le père de famille puisse offrir à sa femme ou à ses filles, c'est le cadeau que le fiancé doit offrir à sa fiancée.*

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

disent à la maîtresse de maison, à la mère de famille, comme à la jeune fille tout ce qu'une femme doit savoir pour bien tenir sa maison.

Cuisine, salle à manger, cabinet de toilette, salon, hygiène, recettes et conseils divers, tout est contenu dans les 310 pages de cet intéressant ouvrage.

Le volume coûte trois francs; les lecteurs du JOURNAL DE ROUBAIX, *le trouveront dans nos bureaux au prix de* **1 fr. 75** *et par poste* **2 fr.** 41166—30

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.